



Affrètement d'un chalutier professionnel pour le suivi halieutique en baie de Douarnenez

Cahier des charges
Février 2024

Date limite de réponse : 11 mars 2024

Contacts :

Claire LASPOUGEAS, chargée de mission pêche professionnelle

Tel : 06.32.01.52.96 – E-mail : claire.laspougeas@ofb.gouv.fr

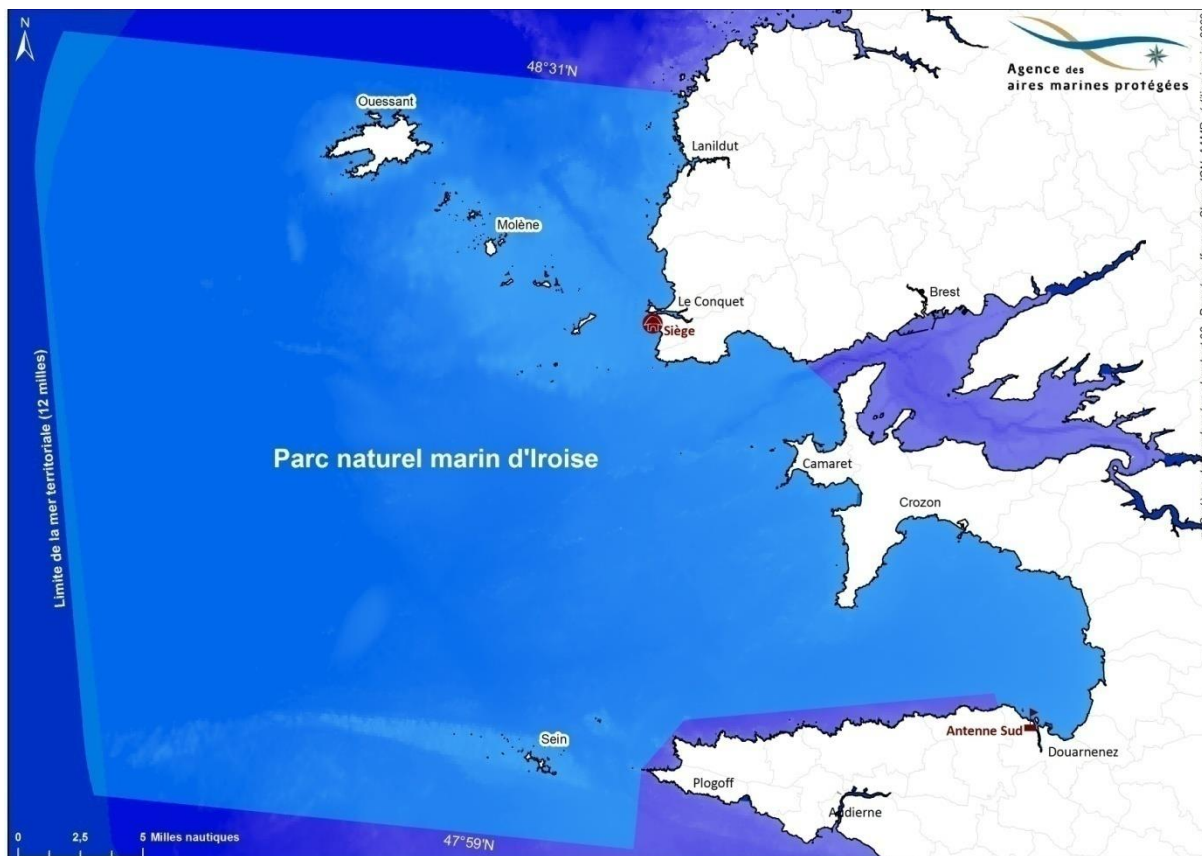
Antoine Besnier, chef de l'unité territoriale Sud

Tel : 06.45.68.06.40 - E-mail : antoine.besnier@ofb.gouv.fr

I. Contexte de l'étude

A. Parc naturel marin d'Iroise

Créé par le décret n°2007-1406 du 28 septembre 2007, le Parc naturel marin d'Iroise a pour objectif de favoriser le développement durable de l'Iroise, en conservant donc sa richesse patrimoniale tout en préservant son identité culturelle et économique.



Délimitation du Parc naturel marin d'Iroise

B. Le suivi halieutique en baie de Douarnenez

Un suivi halieutique sur l'ensemble de la colonne d'eau a été mis en place en baie de Douarnenez depuis 2018. Une campagne annuelle a été réalisée à l'aide d'un chalut à grande ouverture verticale au mois d'avril 2018, 2021, 2022 et 2023.

Ce suivi permet suivre selon un plan d'échantillonnage défini, le même protocole opérationnel développé spécialement pour les suivis des poissons démersaux. Il permet de dénombrer l'ensemble des espèces capturées. Il permet de déterminer, entre-autres, l'abondance des espèces et leur diversité.

II. Objet

L'objectif de ce travail est de réaliser le suivi halieutique selon le protocole défini par l'Ifremer et avec l'équipe d'Ifremer sur une période d'au moins 1 an, voire 2 ans. Cette campagne sera réalisée sous la coordination technique de l'Ifremer et du PNMI.

III. Conditions

Les candidatures sont déposées par l'armement candidat pour l'affrètement d'un chalutier pour toute la durée de la campagne scientifique 2024 dans la baie de Douarnenez.

Il est attendu du prestataire qu'il :

- applique le protocole et la méthodologie du projet NourDem¹ établis par l'Ifremer (coordinateur scientifique du projet), consistant à effectuer, à la demande de l'Ifremer, des pêches durant la période d'étude et à couvrir la totalité des trawls chalutables déterminées, sauf contre-indication de l'Ifremer ;
- accueille à bord du navire 4 personnels scientifiques (1 représentant du Parc naturel marin d'Iroise et 3 scientifiques Ifremer) en plus de l'équipage mobilisé pour la prestation et veille au bon déroulement de leur mission, en leur donnant notamment accès à la passerelle, aux instruments de positionnement et de navigation, et en leur assurant la collaboration de l'équipage ; le navire retenu devra bénéficier de toutes les autorisations administratives pour la réalisation des missions qui lui seront confiées (permis de navigation, etc.).

Durée de la prestation et période d'exécution de la campagne

La durée de la prestation est de 9 jours maximum, 8 jours de pêche et 2 demi-journées d'affrètement/débarquement correspondant à la durée d'affrètement du navire sur la période comprise entre le 14 et le 23 avril 2024. En cas d'imprévu (mauvais temps, avaries, ...), la campagne pourrait être décalée sur la période allant du 23 avril au 6 mai 2024.

Les dates seront arrêtées après sélection de l'armement et selon l'avancement du calendrier du projet, les disponibilités du navire et de son équipage, et les conditions hydrologiques et météorologiques.

Elles seront notifiées au moins 5 jours avant le début de la prestation.

La prestation comprend 8 jours maximum d'expérimentation sur la zone d'étude ainsi que deux demi-journées supplémentaires maximum les jours précédent et suivants les 8 jours de pêche : consacrée

¹ Le protocole et la méthodologie qui seront appliqués dans le cadre des actions de cette étude sont décrits dans le rapport du projet NourDem Baie de Douarnenez :

Le Goff Ronan, Drogou Mickael, Martin Stephane, Le Ru Loic, Cornou Anne Sophie, Berthele Olivier, Lebigre Christophe, Le Roy Didier, Huet Jerome, Garren Francois, Edin Lea, Delaunay Damien, Marhic Cindy, Mahe Kelig, Laspougeas Claire, Besnier Antoine, Prat Jean André, Coz Richard, Schweyer Livier (2022). **NourDem PNMI Douarnenez 2**. Rapport intermédiaire d'activité 2022. RST-RBE STH 2022/2. <https://doi.org/10.13155/94707>

- au gréement et dégréement du ou des engins de pêche expérimentaux, et à l'installation puis à l'enlèvement du matériel scientifique avant et après la campagne de chalutage.

=Lieu d'exécution de la prestation

- La campagne scientifique se déroulera dans la baie de Douarnenez. Selon une méthodologie établie et suivie chaque année, le navire sélectionné prospectera un réseau de trains chalutables dispersées sur quasi l'intégralité de la baie de Douarnenez.

L'installation et l'enlèvement du matériel scientifique en début et en fin de prestation s'effectueront au port de Morgat, point de départ et de retour de chaque sortie journalière durant la campagne.

Moyens matériels mis à disposition par le prestataire

Les moyens matériels mis à disposition par le prestataire devront obligatoirement répondre aux spécifications suivantes :

Navire de pêche :

- Navire de longueur hors tout comprise entre 9 et 12 m, de largeur du tableau arrière de 3m, de puissance motrice inférieure ou égale à 110 kW et de tirant d'eau inférieur à 1,8 m. Le navire devra pouvoir tracter un chalut GOV de 12 m de corde de dos et 2 panneaux de 140 kg chacun, parfois dans des zones de faibles profondeurs (2,5 à 3 m) ;
- Navire justifiant d'une capacité d'accueil à bord de 4 personnes (personnels scientifiques) en plus de l'équipage mobilisé pour la prestation, conformément aux indications inscrites sur le permis de navigation (**justificatif administratif à fournir**) ;
- Navire gréé pour le chalutage, disposant de deux enrouleurs libres et d'un treuil puissant doté d'au moins 200 m de funes acier ;
- Navire équipé a minima des instruments de navigation en état de fonctionnement suivants :GPS cartographique, sondeur et radar.

Espace de travail :

- Espace suffisant sur le pont pour y disposer une table de manipulation des échantillons (de surface 1*2 m), 2 bacs de 150 l chacun, 1 bac de 275 l et quelques caisses de rangement du matériel et de stockage des échantillons ;
- Espace suffisant en passerelle pour y disposer un ordinateur, un petit caisson contenant un sondeur supplémentaire et divers matériels sensibles à l'humidité.

Equipements et fonctionnement technique :

- Un cheval de lavage en fonctionnement continu tout au long des opérations de pêche ;
- Une alimentation en 220 V pour l'ordinateur portable, le sondeur supplémentaire Ifremer et 2 balances électroniques.

Moyens humains affectés par le prestataire

- Un capitaine de pêche chargé de piloter le navire et de manoeuvrer le gréement.

- Un équipage contribuant, à la demande, au (dé)gréement et aux réparations du chalut GOV, à l'embarquement et au débarquement du matériel scientifique, ainsi qu'à la manipulation des captures selon le protocole scientifique.

IV. Critères de sélection

L'examen des candidatures se fera sur la base des critères suivants :

- Connaissances des secteurs à échantillonner par le patron de pêche mobilisé pour la prestation,
- Expérience de travail du patron de pêche mobilisé pour la prestation au travers de campagnes scientifiques d'échantillonnages halieutiques, tout particulièrement dans la baie de Douarnenez,
- Espace de travail disponible à bord du navire pour l'équipe scientifique,
- Autorisation d'embarquer 4 personnels spéciaux,
- Attestation d'assurance pour l'ensemble des membres du personnel spécial et du matériel embarqué par l'Ifremer,

Le candidat intéressé devra fournir un devis pour la campagne de 2024 répondant aux attentes présentées dans ce cahier des charges.